

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAGY SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2017

L'an deux mille seize, le vingt-quatre janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques DROUHIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jacques DROUHIN, M. Gabriel GOLDSTEIN, M. Philippe DESVIGNES, Mme Nadine DESBORDES, Mme Florence DUBREUCQ, Mme Martine RIVIERE, M. Yves GERVAIS, Mme Eliane FABRIS, M. Jean-Baptiste BIGOT, M. Gérard BOUSQUET, Mme Sophie ALVES DA COSTA

Absents excusés : M. Jean-Pierre BEAUMIER pouvoir donné à M. Gabriel GOLDSTEIN, M. Pascal DOREILLE pouvoir donné à Mme Eliane FABRIS, Mme Nelly RIVIERE pouvoir donné à Mme Florence DUBREUCQ

Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste BIGOT

Le maire ouvre la séance en indiquant qu'il y a lieu de rajouter à l'ordre du jour 2 points : 1) l'ouverture d'un poste d'agent technique 2) CCMSL la désignation des élus dans les différents syndicats et commission

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20.12.2016

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le conseil municipal procède à la signature du registre.

OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE A COMPTER DU 1.04.2017

Le Maire indique au conseil municipal que la commune ne peut rester sans agent technique, et par conséquent il propose de recruter un agent technique à compter du 1.04.2017, à plein temps.

Le conseil municipal après en avoir délibéré : Pour 9 Abstention 1 (Beaumier J.P.) Contre 4 (Goldstein G, Dubreucq F, Rivière N. Bigot J.B.) décide de recruter un agent technique à compter du 1.04.2017 à temps plein.

REALISATION DES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DE LA STATION D'EPURATION : AUTORISER LE MAIRE A ENGAGER LES DEMARCHES NECESSAIRES

Le Maire présente au conseil municipal les devis concernant l'installation de nouveaux débitmètres avec la mise à jour de la télésurveillance pour un montant H.T. de 10.994 € ainsi le devis concernant la mise en place d'une bâche sur l'aire de stockage de H.T. 6.880 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (Pour 13 Abstention 1 Contre 0) décide d'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires à la réalisation des travaux de mises aux normes de la station d'épuration pour un total de 17.874 € H.T.

DÉPÔT D'UN DOSSIER POUR LA VIDEO PROTECTION

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a demandé l'annulation de la DETR de 2016, afin de pouvoir présenter un nouveau dossier pour l'exercice 2017 au titre de la vidéo protection pour solliciter une subvention à concurrence de 80 %.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (Pour 12 Abstention 2 Contre 0) approuve l'abandon de la DETR de 2016 et décide de présenter un nouveau dossier pour l'exercice 2017 au titre de la vidéo protection (6.175 € H.T.) pour solliciter une subvention à concurrence de 80 %.

PLU : REFUS DU TRANSFERT DE COMPETENCE A LA CC DE MORET SEINE ET LOING

Le Maire indique au conseil municipal que la loi ALUR n°2014-366 du 24.03.2014 en son article 136 rend obligatoire le transfert de la compétence en matière de PLU aux communautés de communes, dans un délai de trois ans après la publication de la loi (soit le 27/03/2017) sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population. Il propose aux conseillers de délibérer afin de s'opposer au transfert de cette compétence.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (Pour 12 Abstention 1 Contre 1) décide de refuser le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing.

CC DE MORET SEINE ET LOING : Désignation des élus dans les différents syndicats et commissions

Le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir un courrier de la CC de Moret Seine et Loing demandant de désigner les élus dans les différents syndicats et commissions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (Pour 13 Abstention 1 Contre 0) décide de désigner :

Elus siégeant au sein de la CLET : GOLDSTEIN Gabriel (titulaire) DROUHIN Jacques (suppléant)

Elus siégeant au conseil communautaire : DROUHIN Jacques (titulaire) GOLDSTEIN Gabriel (suppléant)

Elus représentant la commune de Flagy au sein des différents syndicats pour lesquels MORET SEINE & LOING se substitue :

. Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la vallée de l'Orvanne : DESVIGNES Philippe et BOUSQUET Gérard (titulaires) GERVAIS Yves et BEAUMIER Jean-Pierre (suppléants)

.Syndicat mixte des installations sportives des collèges de la région de Nemours : FABRIS Eliane et DESBORDES Nadine (titulaires) GERVAIS Yves et RIVIERE Nelly (suppléants)

.Syndicat mixte du collège Jacques Prévert de Lorrez-le-Bocage : DOREILLE Pascal et ALVES DA COSTA Sophie (titulaires) GERVAIS Yves et FLEURY Martine (suppléants)

.SIVOM : FABRIS Eliane et FLEURY Martine (titulaires) ALVES DA COSTA Sophie et DEBORDES Nadine (suppléants)

. Syndicat mixte des transports du canton de Lorrez-le-Bocage : DOREILLE Pascal et ALVES DA COSTA Sophie (titulaires) GERVAIS Yves et FLEURY Martine (suppléants)

. SIRMOTOM : GOLDSTEIN Gabriel et DUBREUCQ Florence (titulaires) FLEURY Martine et DESVIGNES Philippe (suppléants)

Elus représentant la commune de Flagy au sein des commissions communautaires :

Education – culture : DROUHIN Jacques – DESBORDES Nadine

Aménagement du territoire : DROUHIN Jacques – BIGOT Jean-Baptiste

Développement économique – Eco-activités : GOLDSTEIN Gabriel – Gervais Yves

Environnement – Agenda 21 : DROUHIN Jacques – FLEURY Martine

Centre social – Insertion – Emploi – Habitat : GOLDSTEIN Gabriel – DUBREUCQ Florence/RIVIERE Martine

Jeunesse & Sports : DROUHIN Jacques – FABRIS Eliane

Petite Enfance : GOLDSTEIN Gabriel – ALVES DA COSTA Sophie

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire indique qu'il a reçu :

. les remerciements des Resto du Cœur pour l'opération de collecte de jouet pour Noël, ainsi que ceux de Florence DUBREUCQ pour le soutien de l'équipe et leur geste pour les obsèques de sa mère.

. le devis (320 €) de Daniel Denis concernant l'achat d'une photo du tournage pour l'exposer à la mairie, le conseil après en avoir délibéré ne donne pas suite à la proposition.